

Le 2 février 2012

## Quasi-stabilité en décembre des crédits nouveaux aux sociétés non financières

. Quasi-stabilité du flux mensuel de crédits nouveaux aux sociétés non financières, qu'il s'agisse de crédits d'un montant unitaire inférieur à 1 million d'euros (5,8 Mds d'euros après 6,0 Mds, données cvs) ou de montant supérieur (15,2 Mds après 15,4 Mds, cvs). Le taux d'intérêt moyen des crédits consentis aux sociétés non financières est inchangé (3,50 %).

. Les flux mensuels de nouveaux crédits de trésorerie aux entrepreneurs individuels et de crédits échancés à la consommation des particuliers (à l'exclusion des crédits renouvelables et des découverts) sont quasi stables (4,1 Mds d'euros après 4,3 Mds). Baisse du taux d'intérêt moyen des crédits aux ménages (5,00 %, après 5,05 % en novembre) du fait de la diminution du taux des découverts.

La production de nouveaux crédits à l'habitat progresse, en lien probablement avec la mise en œuvre au début de 2012 de nouvelles dispositions fiscales.

### Montant des crédits nouveaux à la clientèle résidente

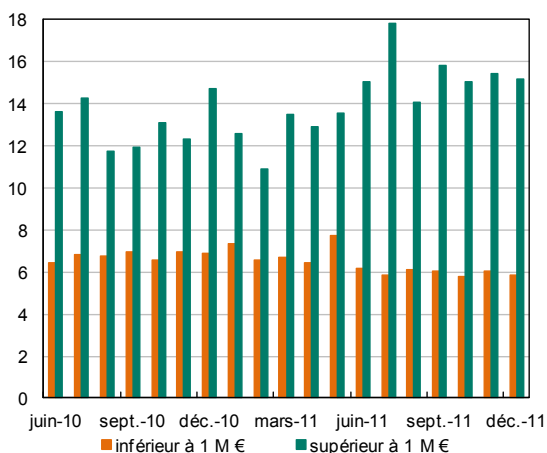
(hors découverts, flux mensuel cvs)

(montant en milliards d'euros)

	oct-11	nov-11	dec-11
<b>CRÉDITS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES</b>			
- crédits ≤ 1 million d'euros (toutes périodes de fixation initiale du taux)	5,7	6,0	5,8
- crédits > 1 million d'euros (toutes périodes de fixation initiale du taux)	15,0	15,4	15,2
<b>CRÉDITS AUX MÉNAGES</b>			
- crédits de trésorerie aux entrepreneurs individuels et aux particuliers, hors crédits renouvelables à la consommation	3,9	4,3	4,1
- crédits habitat	9,9	10,7	12,2

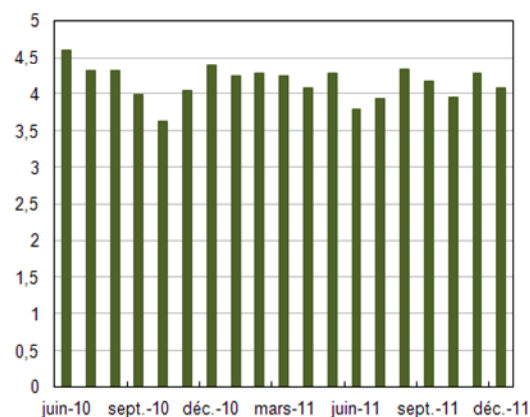
Crédits nouveaux aux sociétés non financières

Flux mensuels cvs en milliards d'euros



Crédits nouveaux de trésorerie aux entrepreneurs individuels et aux particuliers, hors crédits renouvelables à la consommation

Flux mensuels cvs en milliards d'euros



Source : Banque de France (Cf. également Stat info Les taux d'intérêt sur les dépôts – décembre 2011)

**Taux sur les crédits nouveaux des Institutions financières monétaires à la clientèle résidente**  
(en moyennes mensuelles)

	<i>(en pourcentage)</i>				
	déc-10	févr-11	oct-11	nov-11 (b)	déc-11 (c)
<b>CRÉDITS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES</b>	<b>3,00</b>	<b>3,16</b>	<b>3,50</b>	<b>3,50</b>	<b>3,50</b>
dont :					
- découverts (a)	2,51	2,65	2,75	2,66	2,59
- crédits d'une période de fixation initiale du taux ≤ un an	2,25	2,40	2,84	2,84	2,94
- crédits d'une période de fixation initiale du taux > un an	3,40	3,56	3,98	4,01	4,01
- crédits ≤ 1 million d'euros (toutes périodes de fixation initiale du taux)	3,34	3,36	3,86	3,89	3,91
- crédits > 1 million d'euros (toutes périodes de fixation initiale du taux)	2,31	2,49	2,89	2,89	2,99
<b>CRÉDITS AUX MÉNAGES</b>	<b>4,51</b>	<b>4,72</b>	<b>5,00</b>	<b>5,05</b>	<b>5,00</b>
dont :					
- découverts (a)	9,45	9,39	9,04	9,04	8,78
- prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation	5,75	6,05	6,22	6,29	6,35
- habitat d'une période de fixation initiale du taux ≤ un an	3,02	3,21	3,73	3,66	3,73
- habitat d'une période de fixation initiale du taux > un an	3,41	3,57	3,96	3,98	3,97
<i>Pour mémoire:</i>					
<i>Taux de soumission minimal aux appels d'offres Eurosysteme</i>	<i>1,00</i>	<i>1,00</i>	<i>1,50</i>	<i>1,25</i>	<i>1,00</i>
<i>Eonia</i>	<i>0,50</i>	<i>0,71</i>	<i>0,96</i>	<i>0,79</i>	<i>0,63</i>
<i>Euribor 3 mois</i>	<i>1,02</i>	<i>1,09</i>	<i>1,58</i>	<i>1,49</i>	<i>1,43</i>
<i>Rendement du TEC 10 ans (d)</i>	<i>3,33</i>	<i>3,59</i>	<i>2,97</i>	<i>3,42</i>	<i>3,16</i>
<i>Taux représentatif des émissions obligataires, y compris titres hybrides, d'institutions financières européennes (e)</i>	<i>3,43</i>	<i>3,67</i>	<i>3,86</i>	<i>3,46</i>	<i>3,54</i>

(a) Découverts : comptes ordinaires débiteurs + créances commerciales (escompte) + affacturage + crédits de trésorerie non échéancés (dont utilisations d'ouvertures de crédits permanents).

(b) Données révisées.

(c) Données provisoires.

(d) Taux de l'échéance constante 10 ans. Source : Comité de Normalisation Obligatoire.

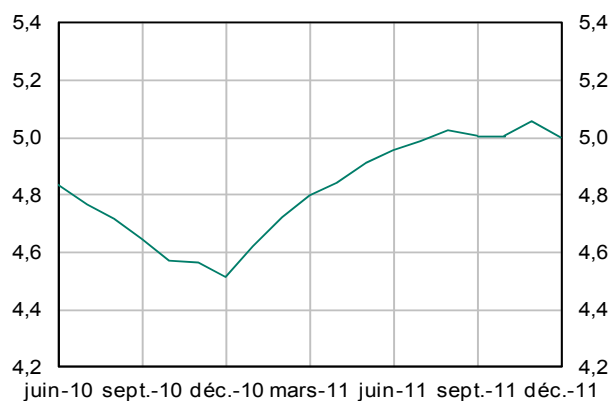
(e) Source : Indice Merrill Lynch (institutions financières européennes notées AA).

NB : le calcul du taux moyen des crédits aux ménages et aux sociétés non financières est issu d'une pondération par les montants associés. Par ailleurs, le taux moyen des crédits aux ménages prend en compte, outre les catégories découverts, crédits à la consommation et crédits à l'habitat, la catégorie « autres crédits » qui n'est pas reprise dans le tableau ci-dessus.

## Taux des crédits nouveaux à la clientèle résidente

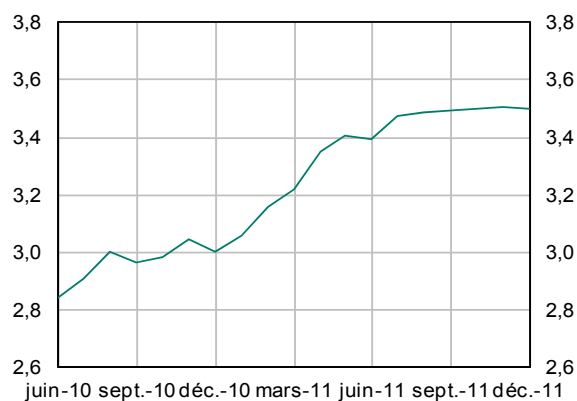
### Ménages

En pourcentage



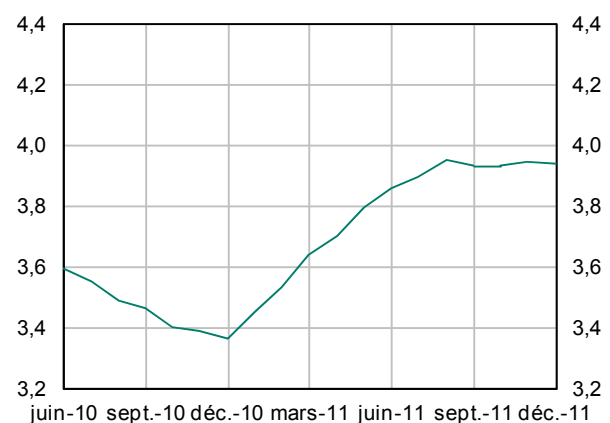
### Sociétés

En pourcentage



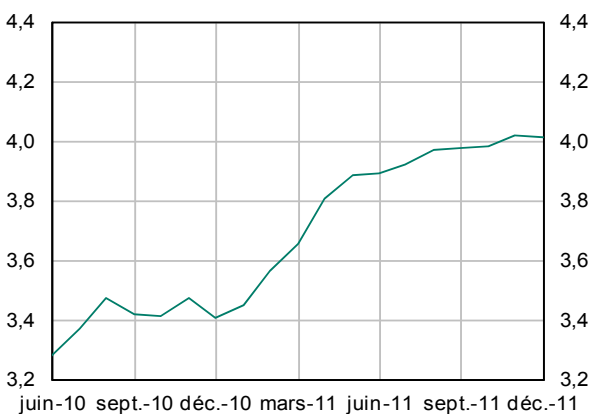
### Habitat des ménages

En pourcentage



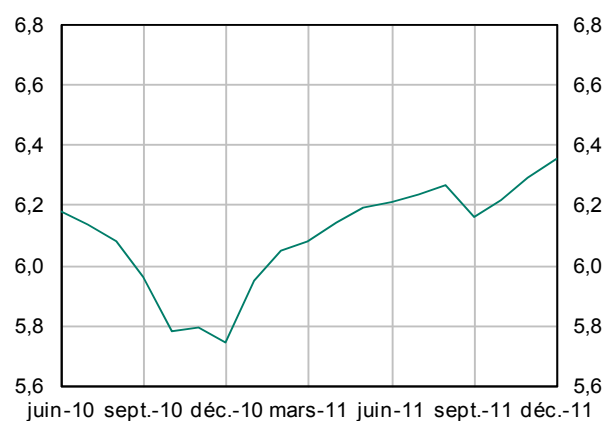
### Sociétés – Période de fixation initiale du taux > 1 an

En pourcentage



### Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation des ménages

En pourcentage



### Sociétés – Période de fixation initiale du taux ≤ 1 an

En pourcentage



Source et calculs : Banque de France

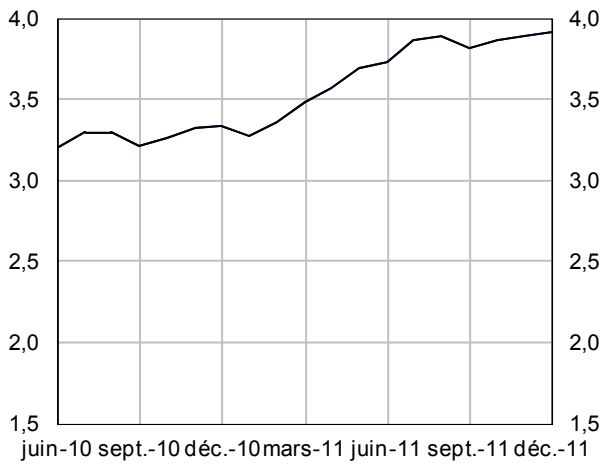
Réalisé le 2 février 2012

## Taux des crédits nouveaux aux sociétés non financières résidentes

### Crédits <= 1 millions d'euros

(toutes périodes de fixation initiale du taux)

En pourcentage



### Crédits > 1 million d'euros

(toutes périodes de fixation initiales du taux)

En pourcentage

